



**ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.**

# L'école inclusive



## Les propositions du SNE

UN DOSSIER DU SYNDICAT NATIONAL DES ÉCOLES

Novembre 2019



# L'école inclusive : les propositions du SNE

Ces dernières semaines, nous avons dressé avec votre aide un état des lieux de l'école inclusive en France aujourd'hui. Il en est ressorti qu'il arrive que l'inclusion soit un succès pour tous ceux qu'elle concerne mais que cette situation est malheureusement loin d'être une généralité.

Voilà pourquoi le SNE vous présente des propositions pour qu'inclusion ne soit plus synonyme de souffrance, de dépression ou de maltraitance, tant pour les élèves que pour les enseignants.

**P 3 Redéfinir ce qu'est une inclusion réussie**

**P 4 Assister et former lucidement, efficacement**

**P 6 Repenser l'hétérogénéité**

**P 10 Conclusion**



## Redéfinir ce qu'est une inclusion réussie

Aujourd'hui, le critère retenu pour juger l'inclusion comme « réussie », c'est l'absence de vague.

Or, avec une coupable (in)conscience professionnelle, nous nous obstinons à subir avec abnégation et en toute discrétion la charge de l'accueil d'un enfant « différent ». Au-delà d'un certain seuil, impossible de taire les « missions impossibles ». Mais, tant que la situation n'impose « qu'une » charge mentale usante et patiemment destructrice, nous mettons tous un point d'honneur à assurer sagement notre travail quotidien. Qui avouerait à un inspecteur « je n'en peux plus », « je ne sais pas si je tiendrai jusqu'au bout » (de la carrière ? de l'année ? du trimestre ?) ? Ce serait s'exposer au mieux à l'ingérence convenue et stérile d'un conseiller pédagogique généreusement parachuté là, au pire à un rapport assassin incriminant notre (in)capacité à « différencier » ! Parfois les deux !

Alors, comme nous sommes censés « inclure » jusqu'aux cas les plus délirants, nous sommes réputés assurer avec aisance l'accueil des enfants autrefois soignés en IME ou en ITEP. Du coup, enseigner à un élève qui a 3 ou 4 ans de retard sur les compétences habituelles d'un gamin de primaire devient la norme !

Demain, après avoir confié les cas relevant de l'enseignement spécialisé aux spécialistes et ceux relevant de la médecine au corps médical, les PE pourraient retrouver le cœur de leur métier et le temps de s'occuper correctement tant des élèves en situation de handicap que de tous les autres.

Les PE ne seraient ainsi plus dévorés par une différenciation à outrance qui ne laisse plus qu'une place accessoire au plus grand nombre. Les élèves qui nécessitent une attention très personnalisée en bénéficieraient, ceux qui peuvent évoluer dans une classe traditionnelle aussi.



Une inclusion réussie serait une inclusion réalisée au bénéfice du particulier  
sans préjudice au collectif.

## Assister et former lucidement, efficacement

Aujourd'hui, la réponse institutionnelle est claire : dans le meilleur des cas, on obtient l'aide d'un AESH. Le résultat est à la hauteur des moyens : insuffisant.

Au final, dans de trop nombreux cas, l'enseignant reste seul face à la situation. Et s'il finit par s'en ouvrir à son IEN, la réponse la plus fréquente sera : « Puisque VOUS n'y arrivez plus, mettez-vous en congé, on enverra quelqu'un d'autre » (sous-entendu, « de compétent, lui » !)



Demain, il faudrait que les AESH, avant d'être affectés à tel ou tel élève, reçoivent une formation solide et précise sur les difficultés des élèves qu'ils auront à épauler. Il tombe aussi sous le sens qu'un AESH ne devrait pas assister un élève avec un type de handicap pour lequel il n'a pas été formé.

Il faudrait ensuite qu'un AESH soit présent sur tout le temps où son aide s'avère nécessaire, tant pour l'élève que pour l'enseignant de la classe, car cette aide bénéficiera aussi de facto à tous les autres élèves de la classe.

Des conditions d'emploi décentes et une rémunération digne permettraient aussi un meilleur recrutement de ces agents.

Il faudrait également que les enseignants reçoivent des formations spécifiques à certains handicaps (les différents «dys» par exemple) de manière à leur permettre d'aider le plus efficacement possible les élèves qui leur sont confiés.

Il ne faut pas pour autant se leurrer. La formation n'a pas vocation à transformer les PE, généralistes par définition, en spécialistes. Les enseignants spécialisés doivent rester des spécialistes reconnus qui répondent aux problématiques trop importantes pour être gérables dans un grand groupe.

La formation n'est pas une panacée par laquelle chaque PE deviendrait capable de répondre à tous les types de difficultés dans sa classe.

Ceci n'est pas notre métier.

Il y a des limites à l'inclusion. Il faut savoir l'admettre, pour le bien de tous.



## Repenser l'hétérogénéité

Aujourd'hui, l'institution a organisé l'école en cycles, sans maintien, et intégré tous les élèves en classe ordinaire. Pour justifier cette organisation, l'institution s'appuie sur les conclusions aussi nettes que « robustes » (entendez par là, difficilement contestables) de multitudes d'études sur les systèmes éducatifs. Selon elles, le maintien des élèves dans une classe est contre-productif, coûteux et toxique pour l'estime de soi des enfants concernés. De même, l'établissement de classes de niveau a un faible effet positif pour les meilleurs élèves et un fort impact négatif pour les plus faibles.

Ces résultats se heurtent cependant à d'autres faits têtus : les enseignants perçoivent majoritairement une souffrance grandissante au travail et les résultats nationaux et internationaux baissent.



Les enseignants sont contraints d'accueillir dans leurs classes un panel incroyable d'élèves : avec une ou plusieurs années de « retard », précoces, dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques, dyspraxiques, autistes légers, non francophones arrivés en cours d'année, avec « trouble du comportement » ... Tous ceux-ci sont à faire travailler en même temps qu'une autre moitié de classe dont la gestion de l'hétérogénéité et des comportements a déjà fait l'honneur de plusieurs générations de professionnels. Et à tout cela peut encore s'ajouter la difficulté de gérer une classe multi-niveaux.



Ces conditions de travail sont intenable, tant pour les élèves que pour les enseignants.

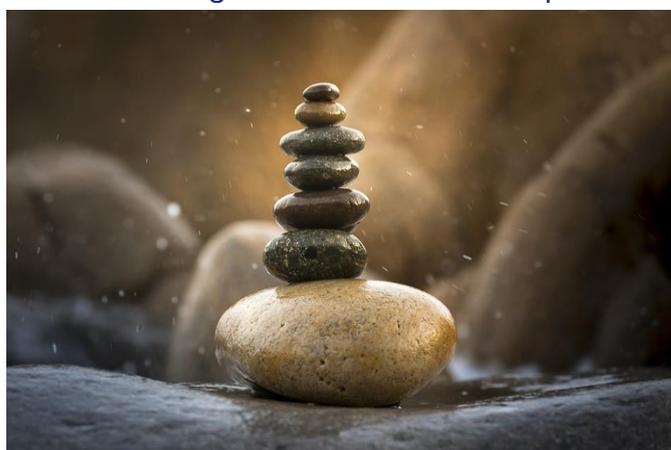
Au SNE, nous pensons que si trop d'homogénéité nuit aux plus faibles, il est incontestable que l'excès d'hétérogénéité produit de très médiocres résultats, malgré l'investissement colossal de milliers de collègues.

Dans les pays où ces dispositions fonctionnent, les conditions de travail des collègues sont radicalement différentes : jusqu'à deux enseignants pour 15 élèves et un troisième professionnel prêt à intervenir dès qu'une difficulté se présente...

Et pourtant, malgré ces fameuses dispositions et une diversité sociale moins marquée qu'en France, même le système finlandais a vu ses performances diminuer de plus de 10 points en moyenne tous les 3 ans en sciences et en compréhension de l'écrit (PISA 2015).

C'est bien que, même à effectif réduit, la gestion de tant de complexité impose une charge mentale que personne ne peut assumer à temps complet, toute une journée, une semaine, un an, une carrière. **Le rapport qui accompagne la cuvée 2015 du test PISA, précise que : « Les systèmes d'éducation équitables sont ceux qui ne sacrifient pas l'excellence académique au profit de l'inclusion et de l'égalité, et inversement. »**

**Demain**, les missions des enseignants doivent être simplifiées.



Il convient de ramener les proportions de l'inclusion à des limites raisonnables. L'inclusion demandée doit être à la portée de professionnels consciencieux, mais pas nécessairement exceptionnels. C'est précisément cette injonction à « l'exceptionnalité » que le SNE entend combattre.

**Contenir l'hétérogénéité des classes à un niveau accessible au commun est un impératif absolu.**

A ce titre, la suppression des cycles est une nécessité.

On a compris l'intention de leurs promoteurs : adapter le rythme des apprentissages à chaque élève. On constate le résultat : les notions « non acquises », qui devraient l'être l'année suivante, le demeurent régulièrement

jusqu'à la faculté... Les élèves qui boivent la tasse en début de cycle se noient les années suivantes. Le maintien ne doit plus être un gros mot synonyme d'échec, surtout lorsqu'il est compris voire réclamé par la famille et l'élève.



La plupart des élèves « en difficulté » ne seraient donc plus réputés relever de la simple différenciation (comprenez « poursuite dans le cycle suivant », qui est devenu, de fait, un cycle « CP / 6<sup>ème</sup> »). Les enseignants n'auraient plus à pourvoir en même temps à la progression des élèves au niveau, à la remise à niveau de ceux en carence et à suivre les cas encore plus particuliers dont l'institution leur impose aujourd'hui l'inclusion.

Au reste, si le principe des cycles était si efficace, la profession n'aurait pas été longue à s'en emparer. On ne peut soupçonner des professionnels aussi engagés que les enseignants d'avoir négligé une disposition qui aiderait leurs élèves et ce depuis 1989. L'institution elle-même a continué à décliner les programmes « de cycle » en CP ou CE1, créant par là une injonction contradictoire : concevez des progressions en cycle... mais aussi en « classe ».

La suppression des cycles permettrait de redonner toute leur place aux enseignants spécialisés (maîtres E et G). Ces derniers ont une formation spécifique. Ils officient auprès d'effectifs allégés et ont des objectifs adaptés. Leur professionnalisme leur fait honneur mais certaines difficultés résistent à leur expertise.

Leur mission a été de plus en plus transférée aux collègues des classes ordinaires qui en remplissent déjà une dont des générations d'instituteurs peuvent témoigner de la lourdeur. Continuer à prétendre que quiconque pourrait faire ne serait-ce qu'aussi bien que des enseignants spécialisés tout en menant de front d'autres et âpres combats pédagogiques serait criminel !



Les cycles doivent donc disparaître  
au profit de maintiens raisonnés et d'orientations précoces.

Dans un tel cadre, les élèves bénéficiant d'une notification doivent être accueillis dans des structures plus petites, avec moins de 8 élèves, par des enseignants formés, avec des programmes adaptés.

Leur inclusion aurait lieu dans l'école, au rythme des réussites : une heure par semaine en milieu ordinaire pour commencer puis, selon les progrès, jusqu'à l'inclusion complète lorsque cela est possible. C'est possible à **budget constant**. Avec le salaire inconvenant de 4 AESH, on peut rémunérer un enseignant, responsable à l'année d'une classe « d'inclusion ». Pourquoi pas avec l'aide d'un AESH ? Après tout, les ULIS fonctionnent, non ?

Les élèves nécessitant une assistance médicale ne relèvent pas de notre métier. Il faut les confier aux spécialistes dont ils ont besoin, leur rendre leur place dans les IME ou les hôpitaux. C'est faire insulte aux équipes soignantes que d'imaginer pouvoir les remplacer par un seul enseignant, fût-il formé et accompagné d'un AESH.

Et pour les élèves pudiquement estampillés « en difficulté » ? Pour ceux qui cumulent plus de deux ans de retard sur les acquis, le même système doit leur être appliqué dans des classes d'adaptation. L'objectif étant le retour en classe ordinaire.

Ces dispositions existaient. Elles ont été supprimées, pour des raisons budgétaires, et parce que la progression des élèves orientés n'était pas à la hauteur des attentes. Les « classes de perf » ont disparu. Quel est le bilan de cette « correction » ?

1. Le budget dévolu aux AESH explose.

2. Les résultats des élèves « désorientés » sont très loin d'être meilleurs qu'à l'époque et leur présence au sein de classes ordinaires pèse démesurément sur l'enseignant et sur ses élèves. Il est d'ailleurs très probable que cette charge mentale permanente génère à elle seule l'essentiel de l'inefficacité du système et de la souffrance de personnels en surchauffe.



## Conclusion

Trois pistes sont à explorer concomitamment pour espérer sortir des difficultés actuelles liées à la politique d'inclusion galopante.

**Il faut élargir le cadre actuel de l'inclusion réussie** pour prendre en considération à la fois le bien-être au travail mais aussi la réussite de tous les acteurs de l'inclusion : l'élève concerné, ses camarades de classe, l'enseignant et un éventuel AESH.

**Un accompagnement de qualité doit être proposé, dans des conditions dignes et suffisantes.** Cela impose d'abord de réaliser, en amont d'une inclusion, des actions de formations ciblées des AESH et des enseignants. Cela nécessite ensuite de reconnaître les limites du travail qu'une seule personne est apte à mener.

**Il faut reconstituer le réseau des classes « de perfectionnement » pour offrir une hétérogénéité des classes gérable et proposer des inclusions de qualité.** L'effectif de ces classes ne doit pas dépasser dix élèves. La continuité pédagogique est assurée par un enseignant E, dans le cadre de RASED pérennisés. Une moyenne d'environ une classe pour un secteur géographique regroupant environ 200 élèves, (soit une capacité d'accueil d'environ 5%) semble raisonnable.



*Pierre Puybaret*  
*Secrétaire départemental Isère*

*Philippe Ratinet*  
*Secrétaire général aux publications*

